

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE CHANNAY – COURCELLES – RILLÉ – SAINT-LAURENT

CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE ET DU RESPECT MUTUEL

La cantine, la garderie et les temps d'activités sont des services périscolaires qui relèvent de la responsabilité du RPI, dont le siège est à 37330 Channay-sur-Lathan – 1, rue du Maine. Le fonctionnement est assuré par les employés du RPI.

Tous nous partageons le même objectif : permettre aux enfants de vivre les temps périscolaires dans les meilleures conditions possibles.

À LA CANTINE

**Avant les repas

- ✓ *Je suis allé(e) aux toilettes. Je me suis lavé les mains.*
- ✓ *Je rentre à la cantine dans le calme, sans crier, sans bousculer mes camarades.*

**Pendant les repas

- ✓ *J'obéis et je respecte le personnel encadrant.*
- ✓ *Je me tiens correctement à table. Je mange proprement.*
- ✓ *Je ne crie pas, je suis poli avec mes camarades et le personnel.*
- ✓ *Je reste à table le temps du repas. Je ne me lève pas sans autorisation.*
- ✓ *Je ne gaspille pas ni ne joue avec la nourriture.*
- ✓ *Je ne joue pas avec le couvert de mes voisins de table.*
- ✓ *Je respecte le matériel et les locaux.*
- ✓ *Je sors de table dans le calme après autorisation du personnel.*

PENDANT LES RÉCRÉATIONS

- ✓ *J'obéis et je respecte le personnel encadrant.*
- ✓ *Je joue sans brutalité dans la cour.*
- ✓ *Je n'ai pas le droit de me bagarrer, de pousser mes camarades.*
- ✓ *Je respecte les consignes de sécurité.*
- ✓ *Je demande l'autorisation avant d'entrer dans un bâtiment scolaire.*

À LA GARDERIE

- ✓ *J'obéis et je respecte le personnel encadrant*
- ✓ *Je ne crie pas ni ne bouscule mes camarades.*
- ✓ *Je respecte le matériel et les locaux.*
- ✓ *Je ne sors pas seul de la garderie, j'attends mes parents.*

PENDANT LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

- ✓ *J'obéis et je respecte le personnel encadrant*
- ✓ *Je ne crie pas ni ne bouscule mes camarades.*
- ✓ *Je respecte le matériel et les locaux.*